

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

**SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

DECRET N° D/2016⁰³⁵...../PRG/SGG

**Portant nomination des Présidents de Chambre et des
Commissaires Généraux Adjoint du Gouvernement à la Cour
des Comptes.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la notamment en son article 116 ;

Vu Loi organique en ses 110 et 138 ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 décembre 2001, portant statut général des fonctionnaires ;

Vu la Loi organique L/2013/046/CNT du 18 janvier 2013 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Cour des comptes et régime disciplinaire de ses membres, modifiée par la loi organique L/2013/066/CNT du 12 décembre 2013 ;

Vu la Loi organique L/054/CNT/2013 du 17 mai 2013 portant Statut des Magistrats ;

Vu la Loi organique L/055/CNT/2013 du 17 mai 2013 portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Vu le décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 Décembre 2015 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement;

Vu le décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 Janvier 2016 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret D/2016/006/PRG/SGG du 08 Janvier 2016 portant nomination des Conseillers Maître à la Cour des Comptes ;

Sur la proposition du Premier Président et du Commissaire Général du Gouvernement.

DECRETE

Article premier : Les Conseillers Maître dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions de Président de Chambre et de Commissaires Général Adjoint du Gouvernement à la Cour des Comptes.

Ce sont :

-Monsieur Fodé Kerfalla CAMARA, nommé Secrétaire Général de la Cour des Comptes ;

-Monsieur Mamadou Ciré DOUMBOUYA, nommé Président de la Chambre des Comptes de l'Etat ;

-Madame Mariama Penda DIALLO, nommée Présidente de la Chambre des Etablissements Publics Administratifs ;

-Monsieur Cheick Mahdy TOURE, nommé Président de la Chambre des Comptes des Collectivités Territoriales et Locales ;

-Monsieur Alpha Kabiné CISSE, nommé Président de la Chambre des Entreprises publiques, des Institutions Bancaires de crédits et d'Assurances et autres organismes ;

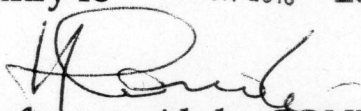
-Monsieur Saa Joseph KADOUNO, nommé Président de la Chambre de Discipline Budgétaire ;

-Monsieur Baba DIANE, nommé Commissaire Général Adjoint près la Cour des Comptes ;

-Monsieur Batrou Laye KABA, nommé Commissaire Général Adjoint près la Cour des Comptes.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le 11 FEV. 2016 2016


Professeur Alpha CONDE